

Illustration / atelier

C2A2-01 (Décret 2001)

Cycle : Master Spécialisé (2^e année Master 2 ans)

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 23 h / semaine (690 h / an)

Crédit : 30

Pondération : 16

Obligatoire : à choix avec le Master Didactique et le Master Approfondi

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Paul Mahoux, paul.mahoux@esavl.be
Virginie Pfeiffer, virginie.pfeiffer@esavl.be

OBJECTIF

■ La deuxième année de Master Spécialisé est un pont entre l'école et la vie réelle, artistique, mais également concrète. L'autonomie accrue confronte l'étudiant à une grande liberté de gérer et d'assumer jusqu'au bout un ou plusieurs projets autonomes, c'est-à-dire dont il initie la forme et le fond et dont il assumera également la présentation finale dans l'établissement ou dans un lieu extérieur, que ce soit sous forme de livre, d'exposition, ou encore d'autres formes (film d'animation...).

CONTENU

■ L'importance d'une bonne communication entre le professeur et l'étudiant, nécessaire dès le début du parcours en années de bachelier, est plus que jamais indispensable en Master. La liberté de choix des médiums les plus appropriés au projet de l'étudiant étant essentielle en Master, le professeur l'accompagne en mettant à sa disposition les moyens dont il dispose, aussi bien techniques que philosophiques, littéraires ou culturels, au sens large du terme. Le professeur aide également l'étudiant à entrer en contact avec des personnes-ressources potentiellement enrichissantes pour son projet. Le professeur, devenu consultant, voit l'étudiant en classe ou sur rendez-vous pour des entretiens réguliers. L'extériorisation ciblée (participation et collaboration à des concours, revues, exposition) est stimulée et encouragée. Certaines participations à des projets extérieurs peuvent être intégrées dans le programme de l'année. La constitution d'un dossier personnel et la prise de contact avec des professionnels ciblés font l'objet d'une information spécifique et collective dans le courant du dernier trimestre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ La confrontation à l'autonomie et à la prise de décisions s'accompagne de nouveaux questionnements, de dialogues critiques entre l'étudiant, l'enseignant responsable de l'option, et toute(s) autre(s) personne(s)-ressource susceptible(s) d'enrichir la réflexion et la réalisation du projet. La qualité de communication est plus que jamais essentielle et structurante. Elle est stimulée aussi bien à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur, au cours de rencontres avec des artistes ou professionnels liés à la narration ou à d'autres domaines liés à la création, de visites de lieux culturels, de visites d'expositions ponctuelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ L'évaluation est continue. Elle se complète par une évaluation trimestrielle des travaux effectués (entretien individuel avec, au minimum, le professeur et deux autres enseignants) et se termine par l'évaluation des travaux divers et du projet principal à la fin de l'année scolaire par un jury externe (entretien individuel également).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

■ L'engagement personnel, la capacité de décision, la capacité de gérer un ou projet à long terme dans des conditions d'autonomie accrue, la capacité de l'étudiant à faire les liens entre les moyens mis en œuvre, à évaluer la pertinence de leur choix et de la qualité de leur utilisation au profit du projet sont questionnés par le jury. Cet entretien permet à l'étudiant de présenter et de défendre verbalement son projet au jury extérieur, qui jugera, lui, de l'adéquation ou non du travail présenté avec les propos de l'étudiant. Le jury externe validera ou pas le travail présenté selon un critère ultime : Indépendamment des aspects commerciaux, le TFE est-il exposable ou publiable dans une maison d'édition ou une galerie qui défendent des projets créatifs et actuels présentant des affinités d'esprit avec son projet ? Le professeur devra s'assurer en début de journée que les membres du jury s'entendent sur ce qu'ils reconnaissent comme maisons d'édition ou galeries défendant des projets créatifs et actuels.*

* Voir aussi, en annexe, les critères généraux qui définissent la philosophie de l'option Illustration